



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 AVRIL 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit avril, à 19h30,

Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GRIMAUD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2026

Etaient présents : Messieurs Philippe GRIMAUD, Didier GUYADER, Madame Justine CHEVALIER, Monsieur Jean-Paul BOURLIERE, Mesdames Isabelle MATILLON, Dominique TULOUP, Messieurs Patrice DUCHEZ, Guillaume LEFEBVRE, Damien BOIREAU, Pierre MOUTET, Mesdames Sandrine DUFOUR, Fabienne BASSO, Aurélie GADET, Stéphanie GARNON et Monsieur Amaury FAYET.

Absents : Néant

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame Justine CHEVALIER

Le compte-rendu de la réunion du 31 mars 2026 est approuvé à l'unanimité, sans observation.

FISCALITÉ

Délibération n°06-01-2026

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de délibérer expressément sur le taux des taxes directes locales même si ces taux demeurent inchangés. A titre d'information, la dernière augmentation de l'ensemble des taxes date de 2020 et s'élevait à 2%.

Remémorant les taux présents :

- Taxe foncière (bâti) : 32,35 %
- Taxe foncière (non bâti) : 38,89 %
- Taxe d'habitation : 9,28 %

Il présente une simulation d'augmentation des taux :

SIMULATION AUGMENTATION DES TAUX

Taxes	Pour rappel Taux 2025	Taux moyens communaux au niveau départemental	Taux de référence 2026	Taux +1%	Taux +2%
Taxe foncière bâti	32,35%	40,18%	32,35%	32,67%	33,00%
Taxe foncière non bâti	38,89%	44,63%	38,89%	39,28%	39,67%
Taxe d'habitation	9,28%	20,23%	9,28%	9,37%	9,47%

Taxes	Taux de référence 2026	Base d'imposition prévisionnelle	Produit attendu
Taxe foncière bâti	32,35%	801400	259253
Taxe foncière non bâti	38,89%	63500	24695
Taxe d'habitation	9,28%	80300	7452
		TOTAL	291400

Taxes	Taux de référence 2026 + 1%	Base d'imposition prévisionnelle	Produit attendu
Taxe foncière bâti	32,67%	801400	261817
Taxe foncière non bâti	39,28%	63500	24943
Taxe d'habitation	9,37%	80300	7524
		TOTAL	294284

+2884

Taxes	Taux de référence 2026 + 2%	Base d'imposition prévisionnelle	Produit attendu
Taxe foncière bâti	33,00%	801400	264462
Taxe foncière non bâti	39,67%	63500	25190
Taxe d'habitation	9,47%	80300	7604
		TOTAL	297257

+5857

Après un premier tour de table, une majorité des membres de l'Assemblée souhaite augmenter les taux communaux (8 voix pour).

Dans un second temps, Monsieur le Maire propose de voter pour une augmentation des taux de 1 % ou 2 %.

Résultats du vote :

- Augmentation de 1% : 8 votes
- Augmentation de 2% : 5 votes
- Abstention : 2 votes

Oui cet exposé, compte-tenu des investissements à prévoir sur les prochaines années, le Conseil Municipal a voté une augmentation des taux communaux de 1%. Les taxes directes seront les suivantes :

- Taxe foncière (bâti) : 32,67 %
- Taxe foncière (non bâti) : 39,28 %
- Taxe d'habitation : 9,37 %

BUDGETS PRIMITIFS 2026

- Budget général

Délibération n°06-02-2026

Le projet de budget primitif qui est présenté au Conseil Municipal a été analysé par la Commission des finances le 7 avril 2026 et le 22 avril 2026 avec Madame DIAS, Conseillère aux Décideurs Locaux au sein de la DGFIP.

Monsieur le Maire soumet au vote le budget primitif 2026 du budget Général de la commune.

Considérant le budget primitif 2026 de la Mairie de Changy, en équilibre réel et sincère en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement	999.962,65 €
Section d'investissement	499.023,86 €

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- 1) ADOPTE le budget primitif général 2026 de la commune,
- 2) VOTE par chapitre, en dépenses et en recettes, la section de fonctionnement telle que présentée,
- 3) VOTE par opération, en dépenses et en recettes, la section d'investissement telle que présentée,
- 4) DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

- Budget Lotissement Clos des Vignes

Délibération n°06-03-2026

Le projet de budget primitif qui est présenté au Conseil Municipal a été analysé par la Commission des finances le 7 avril 2026 et le 22 avril 2026 avec Madame DIAS, Conseillère aux Décideurs Locaux au sein de la DGFIP.

Monsieur le Maire soumet au vote le budget primitif 2026 du budget Lotissement Clos des Vignes de la commune.

Considérant le budget primitif Lotissement 2026 de la Mairie de Changy, en équilibre réel et sincère en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement	126.431,17 €
Section d'investissement	171.752,58 €

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- 1) ADOPTE le budget primitif Lotissement 2026 de la commune,
- 2) VOTE par chapitre, en dépenses et en recettes, la section de fonctionnement telle que présentée,

- 3) VOTE par opération, en dépenses et en recettes, la section d'investissement telle que présentée,
- 4) DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

DEMANDES DE SUBVENTION

- ADMR

Délibération n°06-04-2026

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'ADMR. L'objectif de l'association est de venir en aide aux familles et à toute personne en difficulté matérielle et sociale. Elle met à leur disposition des professionnelles de santé qualifiées, telles que les techniciennes d'intervention sociale et familiale, aides à domicile et auxiliaires de vie.

En 2024, ont été effectuées 27 453 heures d'intervention sur les neuf communes de l'ancien canton de La Pacaudière, dont 3 670 heures pour 26 dossiers sur la commune de Changy (3.573 heures pour 26 dossiers en 2023).

Par ailleurs, le service téléalarme « FILIEN » a permis de mettre en relation 82 bénéficiaires sur ces neuf communes, avec des hôtesse téléphoniques 24h/24 dont 6 sur la commune de Changy en 2024.

L'association remercie la commune de Changy pour la subvention de 500 € qui a été versée au titre de l'année 2025, et sollicite de nouveau une subvention au titre de l'année 2026.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Décide de verser une subvention d'un montant de 500,00 € à l'association ADMR du Pays de la Pacaudière, au titre de l'année 2026.
- 2) Dit que la dépense sera imputée au compte 65748.

- Association Sportive du Collège

Délibération n°06-05-2026

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention provenant de l'Association sportive du collège Jean Papon.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) décide de verser une subvention d'un montant de 10,00 € par élève habitant Changy et adhérant à l'association sportive du collège Jean Papon (inscriptions 2025/2026), soit 110 € au titre de l'année 2026.
- 2) Dit que la dépense sera imputée au compte 65748.

- Autres demandes

Monsieur le Maire donne lecture des demandes de subventions provenant de :

- CFA du Roannais

- BTP CFA Loire
- Comité d'entraide du Roannais
- Handisport Loire
- JALMALV
- Addictions Alcool Vie Libre
- APF France Handicap
- Conciliateurs de Justice

La discussion s'engage. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à ces demandes, malgré tout l'intérêt des actions menées par ces associations.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

- Commission Voirie, le 7 avril 2026

Monsieur Jean-Paul BOURLIERE fait le compte-rendu de la Commission Voirie qui s'est réunie le mardi 7 avril 2026.

La commission a visité l'atelier Rte de Saint Bonnet, le dépôt de matériaux Rte d'Arçon et la grange Blanchardon face à l'ancienne école qui sert de dépôt.

Monsieur Jean-Paul BOURLIERE a informé les membres de la commission que les adjoints avaient lancé le recrutement d'un agent technique pour la voirie. Les CV commencent à arriver et une première rencontre avec cinq candidats a été programmée le samedi 18 avril en matinée.

Devant le retard pris dans certains travaux, la commission propose de faire réaliser le broyage des accotements par une entreprise (estimation 2.500,00 € - Entre 25 et 30 heures de travail). Il présente les devis reçus [*Monsieur Pierre MOUTET sort de la salle de réunion*]:

- Romain MEUNIER SARL : 67,50 € HT/ heure
- EURL MOUTET Pierre : 66,00 € HT/heure

Le Conseil Municipal retient l'entreprise EURL MOUTET Pierre pour faire les travaux de broyage. Les travaux seront réalisés début mai.

Le fleurissement sera réalisé avec l'aide du CME, de la commission voirie et des bonnes volontés dans le cadre du concours des villages fleuris.

Une matinée « entretien du cimetière » est prévue le samedi 30 mai avec la participation des habitants volontaires, afin d'entretenir les allées.

Investissements en cours :

- Finir l'aménagement de l'aire de covoiturage : installation d'un pressoir/ aire de pique-nique
- Voirie du lotissement Domaine des Gatilles : demander devis à 3 entreprises (Thivent, Bordelet et Pontille)

Investissements réalisables en 2026 :

- Renouvellement de la tondeuse (devis à demander)

- Achat d'une pompe à eau à adapter avec un container pour l'arrosage (devis demandé à PMA par Amaury FAYET de 609,00 € + raccords nécessaires 100 € environ)

Investissements pour les années à venir :

- Voirie : Impasse du Pigeonnier, Rte du Haut du Bois, Chemin de la Praie, Parking SAR, Les Claines
- Matériels : tracteur, tractopelle ?

- Commission Ecole, le 13 avril 2026

Madame Justine CHEVALIER fait le compte-rendu de la Commission Ecole qui s'est réunie en Mairie, le lundi 13 avril à 18h30.

1. ETAT DES LIEUX

La commission rappelle qu'une menace de fermeture a été évitée grâce à une forte mobilisation des élus, des parents d'élèves et des citoyens. Toutefois, la situation demeure fragile et nécessite une vigilance particulière.

2. LA VIE SCOLAIRE

Les effectifs

Effectif année scolaire en cours 25/26 : 80 + 3	inscriptions : ?	départs : 9 CM2
Effectif prévisionnel pour 26/27 : 76 + 2	inscriptions : 5+2 ?	départs : 13 CM2
Effectif prévisionnel pour 27/28 : 67+ 3	inscriptions : 4+ 3 ?	départs : 8 CM2

Organisation des classes

L'école compte actuellement 4 classes réparties ainsi :

- TPS/PS/MS/GS : Mme Marjolaine CHABRILLAT (directrice) complétée par Mme Charlotte VADON les jeudis (temps partiel) et vendredis (temps de décharge)

23 élèves (20+3TPS) de TPS/PS/MS/GS (25/26)

- GS/CP : Mme Rosen MEUNIER - 20 élèves de GS/CP (25/26)
- CE1/CE2 : Mme Charlotte PEGUET - 18 élèves de CE1 et CE2 (25/26)
- CM1/CM2 : Mme Vanessa BERNARD - 22 élèves de CM1 et CM2 (25/26)

Enjeux et perspectives

Les priorités identifiées sont les suivantes :

- Sécuriser durablement les 4 classes
- Renforcer l'attractivité de l'école

À ce titre, plusieurs actions sont envisagées :

- Mise en place d'un tableau de suivi des inscriptions au sein de l'école
- Démarches pour accueillir des élèves des communes voisines (Vivans essentiellement car cette commune n'a pas d'école)
- Renforcement de la communication auprès des familles (valorisation des projets pédagogiques, mise en avant des effectifs réduits)
- Travail en lien avec la commission habitat pour identifier les nouvelles familles et les logements disponibles

Les conseils d'école

Il est rappelé que trois conseils d'école sont organisés chaque année. Le prochain conseil d'école se tiendra le 25 juin 2026 à 18h30.

La présence d'au moins un représentant de la commune est requise. Madame Justine CHEVALIER sera présente.

3.LES TRAVAUX ET LE MATÉRIEL

Budget

La dotation actuelle est de 50 euros par élève. Il est rappelé que ce sont les enseignantes qui gèrent ensuite le budget et leurs commandes. Une dotation supplémentaire a eu lieu l'année dernière pour du mobilier et des manuels scolaires (nouveaux programmes). Elle devra être soumise à validation lors d'un prochain conseil municipal.

Etat du matériel

Un diagnostic des besoins a été réalisé suite rendez-vous du 24 mars 2026 du maire et des adjoints avec Madame CHABRILLAT.

La société RBI interviendra le lundi 20 avril 2026 à 11h00 pour récupérer les tablettes défectueuses et le photocopieur Image Laser Couleur qui n'est plus sous contrat.

Il est demandé de vérifier les conditions de stockage des tablettes, notamment l'aération des équipements.

L'acquisition de nouvelles tablettes devra être envisagée à moyen terme. La commission finances en a été informée.

Entre-temps, Monsieur Didier GUYADER a fait établir des devis pour la réparation de ces tablettes. Il présente le devis de SPEED INFORMATIQUE d'un montant de 108,90 € TTC par tablette comprenant un forfait démontage complet, réparation, remontage et test de fonctionnement, ainsi que le changement de la batterie Samsung.

Le Conseil Municipal décide de faire réparer les 14 tablettes.

Aménagements de l'école

D'ici la rentrée de septembre :

- Fourniture d'au moins deux tables individuelles (demande de Madame PEGUET), sous réserve de disponibilité dans les stocks existants dans la grange.
- Étude du projet « école du dehors », avec réutilisation possible de l'ancien mobilier stocké au sein de la grange.

4.LE PÉRISCOLAIRE : LA GARDERIE ET LA CANTINE

Le personnel

Madame Stacie CONTRINO (cantine / ménage + un peu de garderie)

Madame Béatrice OBLETTE (garderie / cantine / ATSEM + ménage)

Madame Amandine LAFONT (Garderie / cantine / ménage / ATSEM 2h par matinée)

Organisation générale

Il y a actuellement deux services de restauration (les petits puis les grands).

Les repas sont fournis par la MFR des Athiauds de Saint Germain Lespinasse ;

Tarifs

→ Garderie 1,20 € par jour

→ Cantine 4,75 € (forfait) / 5,05 € (occasionnel)

Gestion des ressources humaines

Un entretien devra être organisé avec Stacie dès la semaine de la rentrée. Amandine et Béatrice étant absentes en raison de leur participation au voyage scolaire, il conviendra de prévoir également leur entretien, d'autant plus qu'elles sont en attente de celui-ci. Par ailleurs, une liste de bénévoles sera constituée afin d'anticiper les besoins de remplacements ponctuels.

Remarques:

- La directrice et des parents d'élèves signalent que le temps de cantine est source de tensions, en raison de nuisances sonores constatées lors du service.
- Une charte PE/ATSEM a été signée. Elle est consultable en mairie.

5.LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) :

Composition

Le CME est composé de huit élèves élus du CE2 au CM2.

Les élus sont : Maïly DURAND (CE2) - Gabin FESSY (CM2) - Lison et Faustine GIMEL GOUBY (CM1) - Valentin LASSAIGNE(CM1) - Milyana et Schadey MAUDUIT (CM1) - Mia MORALES (CE2)

Fonctionnement :

Les projets sont accompagnés par des élus et des bénévoles.

Projets en cours

- Organisation de petits-déjeuners à l'école (semaine du 15 juin) : Deux élus accompagneront les enfants du CME pour organiser les matinées petit-déjeuner à l'école (de 8h à 10h). Il faudra prévoir l'installation et le nettoyage.
- Projet de jardinage (mai – sous réserve de validation de la commission voirie et de possibilité de planning)
- Participation à la cérémonie commémorative du 8 mai.

Réunions prévues

- 28 avril 2026
- 2 juin 2026

Nous irons chercher les enfants à l'école à 16h30 pour une arrivée en mairie à 16H45. Fin du CME estimée à 17h45.

Les enseignantes seront prévenues afin qu'elles puissent nous remettre les élèves à la sortie.

6.OBSERVATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Rendez-vous avec le DASEN le 5 mai 2026 à Saint-Étienne. Monsieur Philippe GRIMAUD et Madame Justine CHEVALIER se déplaceront en tant que Maire et Adjointe chargée des affaires scolaires.
- Refus de deux candidatures en alternance. Notre structure et nos effectifs ne nous permettent pas de les accueillir.

- Commission Habitat, le 20 avril 2026

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la commission habitat qui s'est réunie le lundi 20 avril à 18h30 en Mairie.

1. ETAT DES LIEUX DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commission dresse l'inventaire des bâtiments municipaux :

- Salle d'Animation Rurale Maurice Thévenoux
- Foyer rural (murs blancs présentant des traces de chaussures)
- Ancienne école comprenant, une bibliothèque, un logement inoccupé, un logement loué (multiservices), un local de stockage et un terrain attenant
- Grange Blanchardon (stockage du matériel des cantonniers)
- Local technique (stockage cantonniers, avec toilettes et cuisine)
- Bar multiservices
- Église
- Toilettes publiques place du Champ de Foire (régulièrement vandalisées)
- École
- Mairie
- Lavoir (route d'Ambierle)
- Stade Blanchardon (propriété privée ; la commune prenait en charge l'électricité et l'eau lorsque l'association AS Changy était active – activité actuellement suspendue)
- Lavoir de Rébruns (gestion spécifique : propriété du hameau, avec un compte dédié géré par la commune – à vérifier avec la secrétaire, Mélanie)

Assurances : vérifier les contrats en cours (Groupama – révision effectuée il y a 2 à 3 ans).

Projets identifiés

- Réhabilitation du logement de l'ancienne école pour créer un lieu de vie familial destiné à la location
- Travaux de rénovation de la grande salle
- Acquisition de logements inhabités en vue de leur rénovation

2. SALLE MAURICE THEVENOUX

Constats : Rideaux extérieurs à remplacer, Porte arrière en bois (côté route) fortement dégradée, Seuils de portes côté parking à revoir + joints défectueux (passage de lumière), Double vitrage défaillant (fenêtre et porte-fenêtre, avec un carreau fendu), Ancienne fuite au niveau du puits de lumière (travaux de plâtrerie à prévoir), carreaux de sol sonnant creux, Vasistas côté bar hors service (mécanisme défectueux)

À noter : une porte de cuisine remplacée il y a deux ans est en bon état.

Bilan : Contacter des menuisiers. Sont retenus : Boyer Store, Lassaigne, Profession Menuisier et Cizeron

3. TOILETTES PUBLIQUES

Le bâtiment des toilettes publiques, situé place du Champ de Foire, est actuellement fermé en raison de dégradations répétées liées à des actes de vandalisme.

Le gérant du Copia signale une utilisation régulière de ses sanitaires par des personnes ne consommant pas, en l'absence de toilettes publiques à proximité.

Piste de réflexion :

Un projet de réaménagement pourrait être envisagé, notamment dans le cadre de la création éventuelle d'un ascenseur à l'arrière de la mairie, permettant d'intégrer de nouveaux sanitaires publics.

4.BIBLIOTHÈQUE

Il est envisagé de déplacer la bibliothèque à l'étage de la mairie afin de libérer de la surface dans le logement de l'ancienne école, dans le cadre du projet de réhabilitation. Ce déplacement soulève toutefois la question de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Piste de réflexion :

La mise en place d'un ascenseur extérieur pourrait être étudiée afin de garantir l'accessibilité du bâtiment. Ce projet pourrait également intégrer la création de sanitaires publics à proximité, permettant de répondre au manque identifié sur le secteur.

5.ANCIENNE ÉCOLE – PROJET DE RÉHABILITATION

Constats : Bâtiment présentant un fort potentiel pour l'accueil d'une famille, Nécessité de repenser entièrement l'aménagement pour créer trois chambres, Possibilité d'intégrer la partie bibliothèque pour réaliser un duplex, Bâtiment avec beaucoup de cachet.

Objectif : conserver le caractère et le charme du bâtiment tout en améliorant le confort et la sécurité.

Bilan : Faire appel à un architecte pour la réalisation de plans conformes aux normes.
Architectes retenus : Kéops (Roanne) et Équilibre Architecte (Riorges)

Objectif final : proposer une location à une famille afin de maintenir une population jeune sur la commune.

6.LOCAL TECHNIQUE VERS ÉCOLE

- Rejointoiement des chéneaux à prévoir
- Remplacement du rideau d'entrée

7.ÉCOLE

•Réfection du chemin sécurisé (affaissement du sol suite aux épisodes pluvieux, présence d'une bordure métallique saillante dangereuse) : Prévoir de compléter les trous avec du ciment.

8.ÉGLISE

- Présence de pierres descellées à reprendre

9.SUBVENTIONS

Face à l'importance des investissements à prévoir, il est nécessaire de rechercher des financements.

10.BÂTIMENTS ET ASSOCIATIONS

Un point global devra être réalisé concernant les assurances et les conventions d'occupation des bâtiments.

- Commission Information-Communication, le 14 avril 2026

Monsieur Patrice DUCHEZ fait le compte-rendu de la commission Information-Communication qui s'est réunie le mardi 14 avril à 18h45 en Mairie.

La Commission propose de faire évoluer les moyens de communication à disposition de la Mairie :

- Site Internet : remise à jour du site internet, apporter un peu plus de modernité.
- FlashInfos : passer de 3 numéros (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestre, le 4^{ème} trimestre étant couvert par le bulletin municipal), à 6 numéros par an. Le premier flashInfos sortirait en mai.
- Bulletin Municipal : début du travail de collecte des informations, annonceurs, devis d'imprimeurs en octobre.

- Création d'une Commission Agriculture

Monsieur le Maire propose la création d'une Commission Agriculture afin de travailler ponctuellement sur l'enquête pastorale en cours sur la Commune, en lien avec le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine.

Monsieur Jean-Paul BOURLIERE se porte volontaire.

Cette enquête pastorale entre dans le cadre du Plan Pastoral Territorial porté par la Région Auvergne Rhône Alpes.

Ce plan permettrait aux éleveurs de bénéficier de subventions à hauteur de 70% pour des aménagements (exemple : points d'abreuvement, pistes d'accès, couloirs de contentions), reconquête des espaces embroussaillés et autres.

Une réunion d'information à destination des éleveurs et éleveuses sera organisée prochainement en Mairie afin de recenser les besoins et délimiter les zones de pâturage concernées.

COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS

- Collège Jean Papon, le 24 avril 2026

Monsieur le Maire indique avoir participé à un temps d'échanges avec l'ensemble des Maires du secteur, au Collège Jean Papon, sur l'invitation de Monsieur HAJJAJI, Principal. L'objectif était de faire connaissance et d'échanger autour des thématiques communes, telles que le plan Territoire Educatif Rural, et autres projets en préparation pour la rentrée 2026-2027.

Les projets ayant déjà vu le jour ont été présentés, tels que le Brevet d'Initiation Aéronautique, la création d'un studio d'enregistrement par le cloisonnement d'un espace au CDI, et le projet BeeGreen (Installation de ruches). À ce sujet, Monsieur le Maire donne lecture du courrier de remerciements pour le versement de la subvention de la Mairie de Changy, à destination de ce projet, lors du précédent mandat.

Il est à noter que le collège Jean Papon se classe deuxième du Département de la Loire au niveau de la réussite scolaire.

- Gendarmerie, le 24 avril 2026

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée qu'il a participé à l'inspection annoncée de la Communauté de Brigades de RENAISSANCE.

Le bilan d'activité de l'année 2025 a été présenté et un rapport par commune a été distribué. Les actions de la Gendarmerie sont divisées en 5 thèmes principaux : sécurité routière, Intervention, Délinquance, Prévention et Présence.

Monsieur le Maire indique que les chiffres sont à disposition au secrétariat de Mairie.

- Croix-Rouge, le 22 avril 2026

Monsieur le Maire explique avoir reçu en Mairie Monsieur Claude THOMAS, responsable de la Croix Rouge à Roanne, Messieurs Yves RIMOUX et Olivier PEILLON, responsables de secteur pour la Banque Alimentaire.

La distribution de colis alimentaire a lieu à Changy, tous les quinze jours, à la salle d'animation rurale, les mercredis des semaines paires.

Une convention de mise à disposition à titre gracieux est à signer pour une durée d'un an, renouvelable tacitement, à partir du 1^{er} juin 2026.

- SIEL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a été retenue dans le cadre de la convention SIEL-TE/EDF dédiée à la lutte contre la précarité énergétique. À ce titre, le CCAS bénéficiera de plusieurs kits écogestes à destination des ménages les plus fragiles : des outils simples, mais utiles immédiatement pour réduire les consommations, alléger les factures et accompagner concrètement les habitants.

La remise des kits aura lieu le lundi 11 mai à SAINT PRIEST EN JAREZ, dans les locaux du Syndicat.

Il est demandé s'il est possible de récupérer ces kits le jour du Comité Syndical, afin d'éviter de multiplier les transports.

ROANNAIS AGGLOMERATION

- Tri Hors-Foyer

Délibération n°06-06-2026

Convention Citeo « Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer »

Convention financière entre Roannais Agglomération et les communes précisant les conditions de coordination du projet et les modalités de répartition des financements

Vu la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire ;

Considérant que la collecte séparée pour recyclage des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyer et que le tri et la collecte séparée des déchets issus de la consommation courante dans les Établissements Recevant du Public sont rendus obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2025,

Considérant que CITEO a publié un Appel à Projets visant à accompagner financièrement le déploiement des équipements de pré-collecte permettant un geste de tri effectif des emballages ménagers issus de la consommation nomade et pris en charge par les services propreté ou le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD) ;

Considérant que les communes de Ambierle, Changy, Combre, La Pacaudière, Le Coteau, Lentigny, Mably, Montagny, Notre-Dame-de-Boisset, Ouches, Perreux, Renaison, Riorges, Roanne, Saint-André d'Apchon, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Haon-le-Vieux, Saint-Martind'Estreaux, Saint-Rirand, Saint-Romain-la-Motte, Villerest ont manifesté leur volonté de répondre à l'Appel à Projets de CITEO en déposant un dossier de candidature groupé avec Roannais Agglomération ;

Considérant que le groupement de Roannais Agglomération et des communes de Ambierle, Changy, Combre, La Pacaudière, Le Coteau, Lentigny, Mably, Montagny, Notre-Dame-de-Boisset, Ouches, Perreux, Renaison, Riorges, Roanne, Saint-André-d'Apchon, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Haon-le-Vieux, Saint-Martin-d'Estreaux, Saint-Rirand, Saint-Romain-la-Motte, Villerest est lauréat de l'Appel à Projet de CITEO « Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer » ;

Considérant que la sélection de la candidature de Roannais Agglomération et des communes précitées doit être formalisée à travers la signature d'une convention avec CITEO ;

Considérant que la signature de la convention avec CITEO permet à Roannais Agglomération et aux communes d'obtenir des soutiens financiers d'un montant total de 456 840 € pour le déploiement du tri hors foyer sur l'espace public et au sein des Etablissements Recevant du Public ;

Considérant que CITEO ne traitera uniquement avec Roannais Agglomération désigné responsable de la coordination du projet «Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer » ;

Considérant qu'en sa qualité de responsable de la coordination du projet, Roannais Agglomération percevra les soutiens financiers de CITEO attribués à la commune de CHANGY et procèdera au reversement des soutiens financiers perçus pour la commune à la commune ;

Considérant que cela nécessite de formaliser les conditions de coordination entre Roannais Agglomération et la commune dans une convention financière ayant pour objet de préciser les modalités de répartition de financements entre les parties dans le cadre de l'accompagnement proposé par CITEO en matière de déploiement de la collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation Hors Foyer ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Autorise Monsieur le Président de Roannais Agglomération ou son représentant à signer la convention « Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer » avec CITEO ;
- 2) Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention précisant les conditions de coordination du projet et les modalités de répartition des financements entre Roannais Agglomération et les communes de Ambierle, Changy, Combre, La Pacaudière, Le Coteau, Lentigny, Mably, Montagny, Notre-Dame-de-Boisset, Ouches, Perreux, Renaison, Riorges, Roanne, Saint-André-d'Apchon, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Haon-le-Vieux, Saint-Martin-d'Estreaux, Saint-Rirand, Saint-Romain-la-Motte, Villerest, dans le cadre de l'accompagnement proposé par CITEO en matière de déploiement de la collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation Hors Foyer.

- Conseil Communautaire, le 23 avril 2026

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de cette réunion qui avait pour ordre du jour :

- Assemblées : Règlement des assemblées
- Ressources humaines : Remboursement aux élus des frais d'aide à la personne ; Droit à la formation des élus ; Prise en charge des frais de déplacement des élus liés à l'exercice du mandat ; Mise à disposition de véhicules aux élus et aux agents ; Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial ; Maintien du paritarisme et décision du recueil de l'avis des représentants de Roannais Agglomération ; Attribution d'avantages en nature aux conseillers communautaires ; création d'un emploi permanent aux déchets ménagers.
- Finances : Indemnités pour frais de représentation du Président et du Directeur Général ; Création et composition de la commission de contrôle financier ; Création de la Commission Locale d'évaluation des charges transférées.
- Administration générale : Création de la commission consultative des services publics locaux et désignation de ses membres ; Création de la commission intercommunale pour l'accessibilité ; Désignation des représentants de Roannais Agglomération au sein d'organismes extérieurs.
- Marchés publics : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres, Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public.
- Equilibre social de l'habitat : Détermination de la composition d'OPHEOR et désignation de ses représentants.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés : Convention de groupement de coordination entre Roannais Agglomération et les communes précisant les conditions de coordination du projet et les modalités financières.
- Action culturelle : Tarifs Conservatoire 2026-2027
- Délégation d'attribution du Conseil Communautaire : Exercice des pouvoirs délégués au Président et au Bureau

Monsieur le Maire précise qu'il a été nommé délégué suppléant aux commissions et organismes extérieurs suivants :

- Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine
- Commission spécialisée du Comité Départemental pour l'Emploi : inclusion et insertion par l'activité économique
- Conseil d'Administration France Active Loire
- LEADER LOIRE 2023-2027

PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le recrutement d'un adjoint technique a abouti. Un contrat de quatre mois a été signé avec Monsieur Jonathan DE SOUSA.

QUESTIONS DIVERSES

* L'Association Jeunesse et Sports du Pays de La Pacaudière sollicite la mise à disposition à titre gracieux de la salle d'animation rurale, le vendredi 31 juillet en soirée, pour l'organisation d'un évènement ouvert au public (soirée jeux, structure gonflable, plancha). L'Association n'utiliserait que la cuisine et éventuellement le bar. La soirée pourrait être annulée en cas de mauvais temps. Le Conseil Municipal donne son accord.

* Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Antoine VERMOREL-MARQUES et Madame Huguette BURELIER, Conseillers Départementaux, avaient convié les élus municipaux à un moment de rencontre et d'échange convivial le jeudi 23 avril à 20h00 à Pouilly les Nonains.

Cette réunion a été reportée au jeudi 7 mai à 20h00 à la salle des fêtes de Pouilly les Nonains, en raison du Conseil Communautaire qui s'est tenu le 23 avril.

Cette rencontre permettra de présenter les actions et les accompagnements proposés par le Département de la Loire en direction des communes, et de détailler les subventions 2026 pour chaque commune.

* Pour information, la chaîne de télévision ARTE va tourner un reportage dans le médicobus le 6 mai après-midi à Changy. Ce reportage sera diffusé dans le cadre de l'émission documentaire « Arte Regards » à une date non encore programmée.

* La Fédération des Chasseurs de la Loire a envoyé un courrier présentant l'ensemble des actions menées. Ce courrier est transféré à la Commission Ecole notamment, afin d'étudier ce qu'il serait envisageable au niveau des projets futurs du Conseil Municipal Enfants, par exemple.

* L'association nationale des élus en charge du Sport sollicite la commune pour participer au travail de cette association. Elle propose d'un espace d'échanges, de partage d'expériences et d'expertise, ainsi qu'un appui dans la mise en œuvre de projets sportifs locaux. Elle porte également la voix des territoires auprès des institutions nationales afin de mieux prendre en compte les réalités locales. Monsieur Guillaume LEFEBVRE est d'accord pour participer.

* Pour rappel, la cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h30 devant le Monument aux Morts. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie au Copia.

* Madame Isabelle MATILLON souhaite qu'un projet de mutuelle de village soit lancé. Elle remet une documentation de la part de SANTEMUT.

* Monsieur Patrice DUCHEZ propose à la commune de présenter une exposition « Ombres et lumières » à Changy. La proposition est intéressante et sera étudiée rapidement.

* Réunions des commissions :

- Voirie : Mardi 19 mai à 19h30
- Associations : Mercredi 3 juin à 18h30
- Info/com : Lundi 11 mai à 18h00
- Développement économique : Jeudi 4 juin à 19h00
- Forêt de Rébruns : Visite de la forêt avec l'ONF le samedi 6 juin (Rendez-vous à 10h00 à Fréchy)

* Pour rappel, une réunion « de conseillers », afin que chacun puisse exposer ses idées et projets pour ce mandat aura lieu le Mardi 12 mai à 18h45.

* Une rencontre avec la MFR des Athiauds est programmé le mardi 9 juin à 14h00 au sujet de la convention pour la fourniture et la livraison des repas à l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le MARDI 26 MAI 2026 à 19H30 en Mairie
--